



# SOLIDAIRES Finances

CDFP - Local Syndical - Cité Administrative, 20 Quai Hippolyte Rossignol  
77000 Melun

Tél : 06 58 63 21 24 ou 01 64 41 59 39

## DECLARATION LIMINAIRE

MELUN, le 02 octobre 2018

M. le Président,

À l'heure où l'on peut constater les difficultés quotidiennes rencontrées par les agents du ministère des finances, le projet de loi de finances annonce encore une fois des coupes budgétaires massives pour nos ministères : 2 130 suppressions d'emplois aux Finances Publiques, 40 000 depuis 2002, intolérable pour l'intérêt général au moment de la mise en œuvre complexe du prélèvement à la source et des nombreuses sollicitations qu'il génère déjà, du besoin des collectivités locales de disposer d'un réseau comptable neutre, expert et proche ou de contrôle fiscal et de lutte contre la fraude fiscale.

Dans nos ministères, les conditions de travail se dégradent tous les jours d'avantage:

– SIRHIUS : tant à la Douane, où les agents sont déjà malmenés depuis de nombreuses années, qu'à la DGFIP, où les services RH déconcentrés restant sont totalement submergés par les demandes des collègues suite à des dysfonctionnements répétés.... ce progiciel ne fonctionne pas... et vient même perturber, pour ne pas dire plus, le cœur des métiers des agents, empêchés de travailler !

– PAS : le prélèvement à la source, après maintes péripéties politiques et médiatiques, va être mis en place. Dans les accueils des Finances Publiques, les agents sont exposés à la colère et aux mécontentements des usagers.

– canicule : Le service de la trésorerie hospitalière de Lagny vous a alerté via le registre santé et sécurité au travail de la chaleur à l'accueil du site (36°C), la seule climatisation fournie a été installée là où la direction et les responsables de site l'ont estimé adaptée sans tenir compte de l'avis des agents.

- restructurations permanentes : sans être exhaustifs, et pour couronner le tout, les agents n'ont plus les moyens de remplir correctement leurs missions, et sont soumis à un maelstrom sans fin de restructurations depuis de nombreuses années!!! La dernière en date au 1<sup>er</sup> septembre la fusion CDI/CDIF et l'intégration dans les PCRP des derniers services CSP des SIP.

Alors que le décret 82-453 article 57, prévoit la consultation obligatoire et préalable à tout projet important, et que le ministère vient de publier un très joli guide sur la conduite de projets, nous constatons que sur les 468 projets présentés dans les CHSCT, seuls 11 ont fait l'objet d'une demande d'expertise, et 0 acceptée par l'administration... dans un contexte de liquidation des CHSCT...

Enfin les questions diverses :

1) Info ou Intox : Le conseil départemental aimerait récupérer les locaux où sont installés les collègues de la paierie départementale pour y mettre ses agents de la Direction Principale des Routes situés Avenue Eugène Godin. Si l'information est fondée, où envisagez-vous de mettre les agents de la paierie ? Au SIA comme initialement prévu ?

2) La réfection des sols du 2<sup>e</sup> étage du CFP de Lagny où est implanté le PCE.

Où en est le diagnostic amiante ? Un autre diagnostic a été effectué pour des bureaux supplémentaires d'après les collègues.

Envisagez-vous de refaire tout l'étage comme le souhaite les agents ou uniquement 4 bureaux comme prévu initialement dans le devis du CHS ?

Dans ce cas qu'en est-il du couloir où des calendriers recouvrent le sol endommagé ?

3) Sur quels textes vous appuyez vous pour réclamer le paiement des fluides aux gardiens depuis janvier 2018 ?

4) L'aménagement du SIA, nous avons été interpellés pas la problématique des toilettes qui ne sont pas suffisamment grands ?

5) Le retrait des compactus de Sénart. Les compactus du SIE et du SIP vont être retirés, les agents se retrouvent sur une plate-forme « vide » qui sera créatrice de bruit et de résonances. Qu'est-il prévu pour atténuer ce bruit ? Le déménagement ?